

Corneliu BILBA
Université « Al. I. Cuza » de Iasi (Roumanie)

Justice et mondialisation. Eric Weil et le problème de l'Etat mondial

Justice and Globalization: Eric Weil and the Problem of the World State

Abstract: In the last part of his *Political Philosophy*, Eric Weil talks about the advent of a world state. The establishment of such a state would be demanded by modern society which is by principle global, rational and pacifist. In modern times, this same society had called on states to become rational actors in order to organize production and educate individuals to rationality. But states have been able to use rational and calculated violence against each other and against the fundamental objective of society, which is peace. Now there is a global society – globalized by economic mechanisms and cultural processes – that require states to overcome their historical disputes. So peace is required by the correct calculation of interests. But peace would not be possible if states do not move from rational calculation to reasonable discussion. This movement is required not only by universal morality, but also by some pragmatic considerations. In 1954, Weil believed that the foundation of world institutions was a beginning, and that European integration was a step towards the creation of a world state. In this article, I show that Eric Weil's philosophy of international relations is a realistic utopia in the manner of Rawls, since the mode of organization of the world state is to be constructed. Weil is a kind of constructivist that finds a certain balance between realism and idealism, between the rational and the reasonable. I try to confront the liberal model of the historical tendency (perpetual peace) with the realist model of cyclical struggle (hegemony) in order to suggest that there is a non-ideal part of the problem.

Keywords: justice, globalization, world state, realism, idealism, Eric Weil, realist utopia, international relations

1. Introduction

La *Philosophie politique* d'Eric Weil constitue l'une des plus originales reconstructions philosophiques de la politique moderne. Weil, qui considère la politique en tant que science philosophique de l'action raisonnable et universelle, pense que celle-ci doit viser « la totalité du genre humain » (Weil 1954, 11). Selon cette définition, la politique ne se réduit pas à la seule réalisation des intérêts légitimes d'une communauté/société ; ces intérêts peuvent être en opposition avec les intérêts d'autres communautés/sociétés, intérêts dont les morales historiques sont source de légitimité. Par conséquent, la politique doit envisager la réalisation des intérêts légitimes de l'humanité entière. Elle doit poursuivre l'objectif de la paix perpétuelle – la fin de la violence. Ainsi que Patrice Canivez le notait, « l'action doit éliminer la violence sociale et politique à l'intérieur de l'Etat, celle de la guerre et des conflits internationaux à l'extérieur ; elle vise ainsi l'unification du genre humain, c'est à dire la suppression des conflits qui divisent l'humanité en groupes antagonistes ». (Canivez 1999, 130)

Il n'est pas surprenant que Weil, philosophe de l'universel concret (comme Hegel), pense l'action politique comme effort de réaliser la morale universelle tout en préservant ce qui, dans la morale concrète, ne contrevient pas à l'universel. Cela ne constitue pas du tout un paradoxe, étant donné que la préservation de la communauté - qui est source de sens et de communion pour les individus – exige de vivre en paix avec les autres communautés et de reconnaître universellement la personne humaine, selon les commandements de la loi morale universelle. Dire, comme Weil, que la politique est essentiellement historique (Weil 1954, 14), c'est dire qu'elle est le développement des communautés historiques vers la reconnaissance universelle – la paix perpétuelle – sans que ces communautés soient dissolues.

L'une des conséquences théoriques de cette vision serait que, « sur le plan de l'universel concret de l'histoire » (ibid.), la pratique politique suppose la coexistence de la raison d'Etat et de l'individu universel, donc du réalisme et du libéralisme. Cette coexistence est exprimée dans le principe de l'unité de la politique intérieure et de la politique extérieure. Le contraire de ce principe, si on l'admet, dirait que la société pourrait bien réaliser la paix intérieure selon la méthode libérale, puisque la production de biens, les échanges commerciaux et la communication du sentiment d'amitié civique sont les activités dans lesquelles les individus trouvent mieux leur satisfaction, néanmoins, sur le plan international c'est

la force et la raison d'Etat qui l'emportent. Ainsi, il peut y avoir une argumentation où, partant de l'idée libérale même, de la croyance que les lois du commerce sont universelles et la liberté de marché constitue le principe fondamental sur lequel reposent ces lois, on arrive à la conclusion qu'on peut faire usage de la force afin de s'assurer que ce marché reste libre ! La logique hégémonique ne voit pas toute la vérité, mais seulement une partie, celle qui lui convient. Dès nos jours, la ruse de la raison a voulu que l'Etat le plus puissant au monde, donc le plus réaliste, soit l'Etat de la société la plus libérale. Pour celui qui a compris (comme Weil, comme Hegel) que la liberté des hommes a toujours été la source de puissance des Etats – depuis le monde grec jusqu'à l'hégémonie américaine – cela constitue un paradoxe seulement en apparence. L'unité de la politique intérieure et de la politique extérieure dont parle Weil, n'est pas l'acte de la volonté des hommes politiques, mais essentiellement l'expression typique de la rationalité moderne. L'analyse de Weil de la société moderne me semble, en quelques points, décisive pour le débats actuels au sujet de la mondialisation, sur les deux volets de cette problématique : d'une part, la question de la guerre et de la paix (qui relève du droit international, mais qui concerne directement la sécurité humaine, la dynamique des sociétés et les droits de l'homme) ; d'autre part, la question de la justice et de l'injustice aux niveaux des sociétés particulières et au niveau global.

2. Eric Weil et la tendance de l'histoire mondiale

Dans la dernière partie de sa *Philosophie politique*, Weil élabore le concept d'une société mondiale qui serait la réalisation, sur le plan politique, d'une organisation qui correspondrait non seulement à l'état de l'organisation rationnelle du travail (de la lutte avec la nature, comme parle Weil), mais également à la reconnaissance de tout être humain en tant qu'humain : la fin de la violence.

Weil a été conduit à la réflexion sur la société mondiale non seulement par le fait qu'il se situe, sur le plan philosophique, entre Hegel et Kant¹, l'un penseur de la morale universelle et de la paix perpétuelle, donc libéral, l'autre penseur de l'universel concret et de l'Etat, donc réaliste, mais aussi le fait qu'il a dû confronter les concepts philosophiques avec des réalités plus récentes : les guerres mondiales, le nazisme, la technique, la création des organisations internationales, la construction européenne. Ces

¹ Pour un avis compétent, voir Kirscher (1992). « Ce lien de Kant et de Hegel, est certes l'un des liens essentiels qui constituent le système weillien de la philosophie », dit Kirscher (255).

événements ont donné au philosophe du politique l'occasion de reconsidérer l'ancienne question de la fin de l'histoire et de penser la politique internationale à la fois avec l'idéalisme moral de Kant et le réalisme politique de Hegel. Cette entreprise paradoxale, qui « n'est pas le moindre des paradoxes weiliens » (Kirscher 1992, 255), correspond pourtant à *l'état de l'art* en matière de politique internationale après la deuxième guerre mondiale.²

Lorsque Weil élaborait sa philosophie politique, il y avait des signes qui annonçaient la réalisation d'une tendance dans la vie internationale. Le nouvel ordre mondial se montrait dans la fondation des organisations internationales (l'ONU, l'OTAN, l'OECE, l'UEO, le Conseil de l'Europe, la CECA) qui étaient désignées pour assurer la paix et la sécurité en pleine guerre froide. La formule *la paix et la sécurité* qui est si souvent employée dans le langage de la diplomatie internationale est soutenue par la conjonction des deux logiques, celle de la société et celle de l'Etat. La paix, c'est le désir de la société, des individus ; la sécurité, c'est l'objectif des Etats³. Lorsque l'on parle de paix et de sécurité, après la deuxième guerre mondiale, il s'agit de la société, de l'Etat et de leurs rapports réciproques. Ce n'est pas « la société contre l'Etat » : c'est à la fois la société et l'Etat ; dans le monde occidental, chacun des deux a son propre mot d'ordre.

Le début de l'institutionnalisation de la vie internationale (cf. Keohane 1993, 269-300) donne à Eric Weil, philosophe postkantien et post-hégélien à la fois, l'espoir qu'on va peut-être « arriver à un état de choses où [...] il n'y ait plus de place pour le gouvernement » (Weil 1954, 195). A l'époque, c'est moins à l'échelle mondiale et plus à l'échelle européenne que se montrait avec la plus grande clarté la confrontation et la conjonction des deux logiques, celle de la société et celle de l'Etat. D'une part, l'Europe d'après la guerre voit comment s'instaure sur le continent l'hégémonie américaine. La création de l'OTAN sur le plan militaire et l'aide au développement sur le plan économique et social ont

² Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les théoriciens de la politique internationale ont dû penser un paradigme des relations internationales qui puisse répondre à la question délicate : *comment penser l'hégémonie mondiale d'une démocratie libérale ?*, la réponse en étant que la guerre faite par la démocratie est une sorte de croisade. Cf. Walzer (1977, 110).

³ Le mot « sécurité » est pris ici dans le sens étroit que lui donne la théorie classique des relations internationales, qui comprend par ce terme plutôt la sécurité militaire que la sécurité économique, politique, sociale ou environnementale dont parle Buzan (1983, 75-83). L'approche de Buzan constitue un « discours alternatif » sur la sécurité représentant « une transformation de l'individu en objet de référence à la fois du développement et de la sécurité » (Stefanachi 2011, 405).

manifestement crée une dépendance des pays européennes par rapport aux Etats Unis, et cela constituait un défi pour la souveraineté (surtout en France). D'autre part, la reconstruction de l'Europe a permis à l'économie américaine, d'épuiser les stocks et de débloquer ainsi, par la création de nouveaux marchés, la production. Le développement de l'Europe permet à l'Amérique de se développer : c'est le New Deal à l'échelle mondiale. Ce développement, qui relève plus d'une nécessité sociale et d'un mécanisme que d'une volonté politique, constitue le véritable moteur de la globalisation ; la politique d'Etat d'un pays libéral ne fait que structurer les actions et les tendances qui relèvent d'un tel mécanisme.

Encore, la tendance en question se montrait dans le commencement de la construction européenne. La création d'une communauté européenne (par le traité de Paris de 1951) et la préparation d'autres communautés⁴ relève elle-aussi de cette logique. Il y avait à l'époque le débat entre les tenants du supranationalisme, qui étaient partisans et artisans de la construction des institutions supranationales selon la méthode fonctionnaliste (tels Jean Monnet, Robert Schumann et les autres *pères fondateurs* de l'Europe des six) et les tenants du confédéralisme et de la méthode intergouvernementale (tels Charles de Gaulle et les gaullistes). D'une part, il s'agissait de répondre à des nécessités d'ordre social et économique et de construire une politique « sans cœur et âme »⁵, selon la vision technocratique ; d'autre part, il s'agissait de trouver des solutions aux problèmes d'ordre militaire et stratégique, en respect de la souveraineté nationale, selon la prudence réaliste. Il est difficile de saisir aujourd'hui (à moins de faire une recherche archéologique) l'influence de ce contexte sur la philosophie politique de Weil. Mais on peut faire le chemin inverse, en montrant comment les événements de cette époque se trouvent éclairés et justifiés par cette philosophie. Ainsi, on peut donner comme exemple la politique européenne du Général de Gaulle qui, après avoir réfuté le « mélémélo de charbon et d'acier » a décidé de participer au marché commun. C'est un bon exemple de compromis politique qui trouve parfaitement son

⁴ Les deux Traités de Rome instituant la CEE et l'Euratom ne seront signés qu'en 1957, donc après l'apparition de la *Philosophie politique* de Weil. Mais l'esprit du supranational régnait déjà en Europe au début des années '50 : après le Traité de Paris instituant la CECA, il y a eu la tentative de fonder une Communauté Européenne de Défense, par un deuxième Traité de Paris (1952). Ce projet a dû être abandonné en raison de la non-ratification du Traité par la France.

⁵ Par cette expression, Charles de Gaulle désignait la politique de sécurité commune qui avait été proposée par les monnetistes au lendemain de la guerre de Corée, sous le nom de Communauté Européenne de Défense. Le projet ratifié par les autres pays de l'Europe des six a dû être abandonné en raison de l'opposition gaulliste à l'Assemblée nationale.

expression dans l'idée de Weil que les Etats vont participer à la société mondiale pour conserver leurs communautés.

Enfin, la même tendance se montrait aussi dans le processus de décolonisation et de formation de nouveaux Etats dans le tiers monde. Ces Etats étaient censés de répondre à la tâche d'éduquer leurs citoyens, d'organiser les sociétés particulières et – selon l'expression de Weil - de « juger leurs morales vivantes » en vue de leur harmonisation avec la société moderne. La compétition entre l'URSS et les USA représentait un facteur d'accélération de la modernisation, de la reconnaissance de Droits de l'Homme et de la rationalisation de la société. Il est peut-être déplacé de dire que le régime communiste a pu représenter un facteur de progrès. Néanmoins, ce n'est pas faux, si on comprend, avec Weil, que toute forme d'organisation de la violence finit par imposer *de manière inconsciente* la rationalité. Sur le plan mondial, la course pour la modernisation des sociétés du tiers monde ne s'est pas fait sans la présence du discours révolutionnaire qui constitue, là où la Révolution a pu aboutir, le meilleur exemple de rationalisation de la violence. Bien qu'il y ait eu compétition entre les différentes interprétations de la Révolution, ces interprétations avaient en commun le mythe et la méthode de la Révolution Française⁶. Il s'agit de la croyance que la société peut être transformée par l'action, cette transformation ayant un sens unique : le progrès de l'humanité ; la réalisation de cette mission exige la violence créatrice. Le fait qu'il y a eu un Etat dont la politique internationale était d'exporter l'idéologie révolutionnaire et d'organiser la violence dans le tiers monde ne pouvait qu'amplifier la tendance mondialisante de l'histoire mondiale.

Lorsque nous parlons de tendance dans l'histoire mondiale, nous ne comprenons pas une spéculation sur l'avenir en partant de la description de certains faits présents. La spéculation ne fait que construire un univers de possibilités à partir du caractère irréductible des faits qui ont lieu sous nos yeux. La tendance, c'est le résultat d'une analyse qui est capable de montrer que les faits sont insatisfaisants, qu'il leur manque quelque chose, qu'ils ne sont pas séparés des valeurs. A la limite, la tendance pourrait ne pas se réaliser. C'est précisément dans cette optique que Weil exprime sa crainte que l'humanité pourrait retourner à la violence la plus sauvage. Ou bien, lorsqu'il parle de la construction des organisations mondiales ; il dit que cette construction est imparfaite, puisqu'elle a été l'œuvre des Etats imparfaits. Chez Weil, ce n'est pas la main invisible qui va réaliser le but

⁶ Pour une analyse de l'importance de la Révolution Française, de son mythe et de sa méthode pour le processus de modernisation du Tiers Monde, voir Goldstone (1989, 405-429).

de l'histoire : les faits sont imparfaits, mais perfectibles, et la tendance ne se réalisera pas sans l'action consciente et soucieuse de ne pas la rater. C'est pour cette raison que Weil pense que « la naissance des tribunaux internationaux et d'organisations (sur un plan supranational) [ne soient] que de simples moyens mis à la disposition des gouvernements souverains. (...) il suffit de regarder les constitutions de ces organismes et tribunaux pour constater que tout y est prévu afin de maintenir et protéger ce que [tout gouvernement] regarde comme son avantage. (...) ne renoncent à la force que les impuissants. Néanmoins – ajoute Weil – la valeur de telles institutions reste considérable ». (Weil 1954, 227)

Mais en quoi consiste cette valeur ? La réponse de Weil est sans équivoque : dans le fait qu'elles constituent un cadre pour la discussion, donc elles pourront « éduquer à la discussion par la discussion ». Cette formule de Weil relève à la fois du réalisme et de l'idéalisme, puisqu'elle permet de penser l'action politique comme réalisation de certaines valeurs sur le plan du réel, à partir du réel. Pour nous, qui sommes lecteurs de la philosophie politique de Weil, mais aussi des gens passionnés, comme lui, par la compréhension de notre monde – il se pose aujourd'hui la question : comment lire sa philosophie des relations internationales 60 ans après la déclaration Schuman – acte politique ayant mis fin à la rivalité européenne qui, depuis la Révolution Française, n'avait pas cessé de mettre en danger la paix du monde ? Pendant cette période l'on a vu la guerre froide, l'année '68, la guerre de Vietnam, l'exploration de l'espace, la chute du communisme, l'hégémonie américaine, la construction européenne, le relèvement de la Chine et le terrorisme international. L'histoire mondiale a pourtant été marquée par l'accélération d'un phénomène plus profond, plus vaste, plus complexe par rapport auquel ces grands événements ne sont que des *effets de surface*. Il s'agit du phénomène de la globalisation. Lire la philosophie politique de Weil aujourd'hui s'est donc la confronter avec l'évolution de la mondialisation. Il me semble que Weil pense le monde de l'après-guerre à la manière dont Hegel pensait l'histoire mondiale après la bataille de Jena ; il y a pourtant une différence essentielle liée au fait qu'entre temps le mal radical – le totalitarisme – avait frappé la conscience des hommes.

Mais comprendre une philosophie à la lumière des faits c'est n'est plus la comprendre comme philosophie – toute philosophie finirait par être vaincue sur ce plan, même si elle était *vraie*. Donc la compréhension devrait plutôt aller dans l'autre sens : comprendre le monde à la lumière de la philosophie, afin de trouver dans et par la réflexion un principe pour

l'action. C'est ainsi que nous devons nous tourner vers le phénomène de la Globalisation.

3. La mondialisation : entre réalisme et idéalisme

Bien que la globalisation constitue un sujet de discussion récent, le phénomène a commencé depuis longtemps en tant que mondialisation ou formation d'un système mondial qui s'identifie avec le capitalisme. Les historiens de la longue durée du système mondial (tel Immanuel Wallerstein) ou du système international (tel George Modelski) ont mis en évidence la connexion entre un phénomène économique (le développement du marché mondial) et un phénomène politique (la compétition entre les Etats pour le contrôle de ce marché). Ce que l'on comprend aujourd'hui par la domination occidentale c'est un phénomène historique de longue durée qui comprend, d'une part, la création d'un système mondial de production et d'échange et, d'autre part, l'hégémonie mondiale successive de quelques Etats occidentaux à la suite de véritables guerres mondiales avec leurs compétiteurs, toujours occidentaux. Ces guerres ont mondialisé le monde ; à l'issue de chaque guerre le vainqueur avait établi les règles du marché et de la compétition, par la fondation de certaines institutions. Par exemple, le droit des mers a représenté la contribution des Hollandais à la réglementation de la vie internationale et du commerce mondial, alors que l'équilibre des pouvoirs a été l'invention des Britanniques. De l'analyse historique du système international on peut retenir quelques points : a) la mondialisation n'est pas nouvelle⁷ ; b) elle a toujours eu comme moteur l'organisation du travail à l'échelle mondiale (la « division mondiale du travail ») ; c) le système d'échange est resté unique depuis 1500 ; d) il y a toujours eu un détenteur de l'hégémonie mondiale ; e) il y a toujours eu contestations de cette hégémonie ; f) la lutte a constamment eu comme effets le développement, le progrès et l'injustice d'une part, et l'institutionnalisation croissante de la vie internationale, d'autre part.

Mais la caractéristique la plus remarquable de la dernière phase de la globalisation a été le fait qu'il y a eu un discours et que ce discours a eu une portée universelle. La présence de ce discours – on peut le nommer *idéologie* si on veut – est liée au fait que l'exportation du libéralisme dans le monde ne pouvait pas se faire sans la mondialisation des institutions libérales, donc sans une certaine préoccupation pour la légitimité. Pour

⁷ Comme le dit Weil (1954, 244), « l'unification a débuté depuis longtemps ».

cette raison, on peut dire, comme Tocqueville, que la démocratie est irrésistible.⁸ Par conséquent, l'institutionnalisation de la vie internationale d'après la deuxième guerre mondiale peut être vue comme étant le résultat de l'effort de démocratiser les relations internationales par une préoccupation de plus en plus grande pour la légitimité. Cette légitimité est donnée, d'une part, par le paradigme légaliste, par l'invention d'une sorte de droit positif international et, d'autre part, par une discussion sur les droits naturels des hommes. Cette discussion n'a pas encore abouti, mais elle n'est pas moins discussion pour autant.

C'est sur ce dernier point que le discours de la globalisation a notamment insisté, en pratiquant l'intrusion de la vision développementaliste dans le discours des droits de l'homme. Certains auteurs pensent que l'idéologie développementaliste a été également pratiquée par les adversaires du libéralisme, dans leur version de la modernisation et dans leur interprétation des droits de l'homme.⁹ Après 20 ans de la chute du mur de Berlin, il y aurait des raisons à croire, semble-t-il, que le communisme n'a fait qu'accélérer le processus de transformation des agriculteurs des régions pauvres en consommateurs, donc en cibles potentiels du marché libéral (cf. Stiglitz 2006). C'est là une autre raison de dire, comme Immanuel Wallerstein, que le système mondial moderne est unique et unitaire ou, selon l'expression de Weil, qu'il est « sans importance si le travail social soit organisé de façon 'libérale' ou 'dirigiste' ». (Weil 1954, 69) Weil n'hésitait pas d'expliquer – c'était en 1956 ! – que « si l'organisation du travail est une seulement en principe, c'est en fait que la technique de ce travail est la même partout » (ibid.). L'effondrement de l'économie dirigiste ou la réorganisation de celle-ci selon les principes du marché capitaliste, l'hégémonie d'un « Empire » déterritorialisé ainsi que l'existence des « régimes » qui sont les porteurs d'un discours global montrent que la globalisation – qui est essentiellement un phénomène économique – ne saurait pas être pensée en l'absence d'une politique.

⁸ Cette idée est un lieu commun dans *De la démocratie en Amérique*, mais il nous semble que c'est dans l'« Avertissement de la dixième édition » que Tocqueville lui donne l'expression la plus remarquable : « Ce livre – dit-il – a été écrit il y a quinze ans, sous la préoccupation constante d'une seule pensée : l'avènement prochain, irrésistible, universel de la Démocratie dans le monde » (Tocqueville 2012, 11).

⁹ Selon Immanuel Wallerstein, la politique mondiale libérale des Etats-Unis a eu comme réponse de la part des bolcheviques une stratégie similaire : dans leur politique internationale vis-à-vis des pays sous-développés, ils ont dû utiliser « le concept de développement prôné par les Etats Unis », ce qui les a transformé en « aile gauche du libéralisme global » (Wallerstein 1996, 219).

Cette impression est plus vive dans ces régions du monde où l'on a perçu le discours de la globalisation comme une promesse. Cette promesse n'a pas pu être tenue, semble-t-il (Stiglitz 2006, 25-60), ce qui a produit des mécontentements, des revendications et des luttes, ainsi que des justifications et des reformulations. A la lumière de ces luttes pour la reconnaissance il est devenu évident qu'il s'impose une réorganisation du marché et la création des institutions mondiales pour la justice. Le marché libre (supposons qu'il soit libre) pourrait bel et bien être la meilleure forme de production des richesses, mais tant que ces richesses n'assurent pas la satisfaction du plus grand nombre possible, le maintien de cet ordre suppose un certain degré de violence organisée. Cela revient à dire que le marché libre produit des richesses d'autant plus qu'il n'est pas, de fait, libre. Tant que « la violence joue un rôle de premier plan dans la vie politique des Etats existants » (Weil 1954, 202), le monde global et les relations internationales seront imprégnés de cette violence. Cela nous mène directement à la problématique du réalisme et de l'idéalisme dans les relations internationales, pour la raison que la fiction libérale du marché libre et les idéaux démocratiques ont parfaitement servi d'instrument à la politique réaliste.

Le dépassement de l'impossibilité à laquelle conduit la dispute entre réalisme et idéalisme a besoin d'un certain nombre de suppositions, de croyances ou de valeurs qui ne sauraient pas surgir de l'unilatéralisme qui nourrit les deux visions du monde. Il faudrait trouver un point de vue qui permettrait de récupérer tout ce qu'il y a de positif dans les deux approches, tout en montrant les limitations qui les rendent insatisfaisantes sur le plan de l'action. Pour cela, il faudrait montrer quelles sont leurs conditions de possibilités et ensuite saisir, par un acte de compréhension, le type d'attitude qui se trouve au cœur de leurs démarches. C'est par un tel schéma opératoire que la réflexion d'Eric Weil sur l'action politique peut entrer dans le champ des préoccupations concernant la globalisation. En effet, Weil a proposé une approche des relations internationales qui porte attention à la fois à la rationalité de la société moderne dont relève le libéralisme et à l'insertion de cette rationalité dans le jeu des forces historiques dont relève le réalisme.

4. L'utopie réaliste de Weil

Chez Weil, l'opposition fondamentale entre le rationnel et l'historique sous-tend plusieurs couples conceptuels qui donnent une description du caractère conflictuel de l'action politique moderne : « le

conflit entre justice et efficacité se présente sous d'innombrables formes : ordre contre liberté, réalisme contre idéalisme, raison d'Etat contre morale, rendement social contre égalité des conditions, intérêt contre fraternité etc. [...] les deux membres de ces dichotomies, au lieu de former des alternatives, ne se réalisent qu'ensemble, que la justice n'est rien sans l'efficacité et l'efficacité rien sans la justice». (Weil 1954, 183)

Concernant ce point, l'originalité de l'approche de Weil consiste dans la manière dont il explique comment la rationalité de la société moderne qui est « calculatrice, matérialiste et mécaniste » se transmet à l'Etat issu des rapports historiques des forces, de la violence. Afin de comprendre l'explication que donne Weil à ce parcours, il est besoin de comprendre d'abord les différents concepts de la raison et de la rationalité avec lesquels il travaille. Comme les grands philosophes de la tradition allemande, Weil fait la distinction entre la raison calculatrice et la raison pratique, entre le rationnel et le raisonnable. Si le premier type de raison répond aux soucis de l'efficacité (on l'appelle dès nos jours *rationalité instrumentale*), le deuxième répond aux exigences de la justice selon deux axes : l'un formel, l'autre historique. La rationalité qui relève du calcul est celle dont parle Hobbes au début du *Léviathan* – c'est une faculté naturelle de l'animal humain que tout homme possède même dans l'état de nature. C'est pour cela que ce type de rationalité sera appelé, après Kant et Hegel, rationalité de l'entendement – le pur calcul ne relève pas de la morale. En revanche, la morale relève de la raison pratique et comprend les deux volets du raisonnable : le volet formel qui est représenté par l'impératif catégorique kantien, dont découlent les principes de l'égalité, de la liberté et de l'indépendance des personnes humaines, et le volet concret et historique qui est représenté par les différents systèmes de morales – les morales vivantes des communautés historiques. Si la rationalité du calcul est responsable de la formation d'un mécanisme social en vue de la lutte contre la nature, ce sont les facteurs historiques qui donnent à chaque société/communauté sa forme d'organisation – à savoir l'Etat, et sa morale vivante. Mais comme en dehors de l'Etat, des Etats, il n'y a ni loi, ni morale, les Etats historiques sont en état de nature, donc en état de guerre – c'est le paradigme de Hobbes, l'empire du choix rationnel. La question qui se pose à ce moment serait en définitif celle de Kant de la *Paix perpétuelle* : comment rendre compte de la possibilité du raisonnable dans les affaires internationales ? La question en tant que telle est un peu abrupte, bien que légitime (comme par ailleurs chez Kant). Concernant Weil, deux types de considérations sont nécessaires. D'une part, il ne s'agit pas de passer d'un

sens de la Raison à l'autre, mais de faire en sorte que la raison instrumentale coexiste avec la raison pratique.¹⁰ Comme Weil le dit, ce serait une erreur « dangereuse » de vouloir faire un « choix entre société et Etat, entre le calcul et la morale ». (Weil 1954, 243) D'autre part, ce qui rend possible leur coexistence, c'est le fait que leur relation se diversifie en fonction des différents niveaux auxquels se passe l'action. Autrement dit, le concept de Raison chez Weil ne se réduit pas à la distinction entre le rationnel (l'efficace) et le raisonnable (le juste), qui ne constituent que les deux pôles entre lesquels prend place toute une diversité des formes de la raison – et ici on ne prend en compte que la catégorie de l'action ! On peut prendre comme fil directeur cette remarque de Patrice Canivez : « Dans la *Philosophie politique*, Weil parcourt donc successivement les plans de la morale, de la société et de l'Etat modernes. Sur chacun de ces plans, la question de la justice, de l'éducation, de la loi, se posent d'une manière spécifique, en fonction d'une certaine forme de discours et d'un régime d'argumentation qui lui est propre ». (Canivez 1999, 144) Le propos de Weil consiste ici à montrer comment l'on passe d'un régime de rationalité à un autre : si, dans la *Logique de la philosophie* il y a un mouvement entre les différentes attitudes et catégories de la philosophie, dans la *Philosophie politique* il y a un mouvement entre les différents niveaux de la seule catégorie de l'action, le fil directeur étant le rapport entre le juste et l'efficace.¹¹ Ainsi, en ce qui concerne l'âge moderne, on peut suivre ce mouvement par l'analyse du processus de rationalisation et d'organisation de la vie des Etats. Ce processus suit de près le mouvement qui a eu lieu sur le plan de la société. A l'intérieur de chaque Etat il y a eu – il y en a encore – une lutte permanente pour la reconnaissance entre les groupes. Ces luttes ont parfois conduit à des guerres entre les Etats (pensons aux guerres de religion et au processus de rationalisation de la vie internationale à la fin de la guerre de 30 ans). Ces guerres avaient mis en évidence que les morales vivantes transgressent la souveraineté des Etats et, par conséquent, que la loyauté envers le souverain n'est pas donnée par la simple promesse de soumission donnée au vainqueur, celle dont parle Hobbes dans *Leviathan*. Cette « méthode » de formation des Etats

¹⁰ Cela vaut aussi pour Kant, où il faut que le droit international coexiste avec le droit cosmopolite – pour la raison que le droit cosmopolite n'est formulé que de manière négative.

¹¹ Cette deuxième considération ne vaut plus pour Kant, pour la raison que chez lui, par hypothèse, il n'y a pas de transformation historique des régimes de la discursivité et de la rationalité.

valait pour le Moyen Âge, où les Etats fonctionnaient selon le principe de l'honneur de l'aristocratie. Mais l'âge moderne connaît, à la même époque, la multiplication des confessions religieuses, le déclin de l'aristocratie et la montée d'une nouvelle couche : la bourgeoisie. D'où la nécessité, à la fin des guerres de religion, de mettre comme fondement de la vie internationale le principe de l'Etat-nation et de commencer un vaste processus de formation de la loyauté des sujets – c'est la transformation des sujets en citoyens. C'est en référence à cet événement de longue durée que Weil pense, lorsqu'il dit que l'Etat est devenu éducateur.

Ce fait correspond à la rationalité calculatrice de la société qui, d'une part, désire de mener sa vie en paix et, d'autre part, veut rentabiliser son activité productrice de biens : c'est l'âge du capitalisme. La conséquence en est que l'Etat de plus en plus moderne devient lui-même calculateur, véritable « monstre froid », organisateur de la communauté, agent du capitalisme, monopole de la violence, compétiteur sur le plan international. La technique du travail moderne est partout la même, mais elle n'est pas unifiée. Son mot d'ordre c'est l'efficacité ; mais pour être efficace elle est non seulement rationnelle – elle est aussi source de rationalité. Elle transmet sa rationalité à l'Etat historique, lequel la transmet à l'individu par l'éducation. C'est ainsi que l'individu devient combattant – une première fois sur le plan de la lutte avec la nature, une deuxième fois sur le plan de la lutte entre les sociétés organisées par leurs Etats. C'est en raison de leur compétition que les Etats – individus historiques calculateurs – auront intérêt à accroître leurs forces par l'organisation rationnelle de leurs luttes ; ils deviennent ainsi source de rationalité et organisateurs du travail social. Sur le plan de la société – le plan des individus calculateurs pris dans le mécanisme social, il y a aussi compétition, et cette compétition prend elle-même des formes complexes, en devenant de plus en plus organisée. L'analyse que donne Weil du *mécanisme* social est une véritable explication sociologique de la mondialisation, vue comme conséquence de la modernité.

Weil montre que la dynamique propre de la société moderne crée de nouveaux types de différences à l'intérieur de la société, par la division du travail et la complexification de la société. Ainsi que d'autres auteurs l'on vu avant Weil, notamment Weber, mais aussi Marx et Durkheim, le développement du capitalisme suppose et produit une division du travail social ; les différents groupes sociaux liés à la division du travail vont former des couches et entre ces couches il y a conflit social : des luttes contre les injustices, pour la reconnaissance. Ces luttes, qui peuvent transgresser les frontières de l'Etat en raison de la division mondiale du

travail et de la globalisation des intérêts, deviennent elles-aussi un facteur de rationalisation de la société et de l'Etat. En tant qu'elles mobilisent non seulement les ressources de la rationalité calculatrice, mais aussi celles des morales vivantes qui sont source de sens, les luttes sociales auront comme résultat la reconnaissance sur le plan national et la transformation de l'Etat. Cette reconnaissance est non seulement rationnelle, elle est en même temps raisonnable (source de sens et de réciprocité). Comme le dirait Weil, son universel ne relève seulement de l'entendement, mais aussi de la morale (de la raison pratique).

Sur le plan politique, elle trouve son expression dans l'Etat constitutionnel qui devient éducateur non seulement à la rationalité, mais aussi à l'action raisonnable. Sur le plan international, ce type d'Etat ne sera donc seulement acteur rationnel, mais aussi acteur raisonnable. L'action que ce type d'Etat va mener dans les affaires extérieures serait donc susceptible de transformer la sphère internationale dans laquelle il agit, et cette sphère pourra devenir, en principe, le terrain où des actions raisonnables sont possibles. A partir de là plusieurs questions sont à poser : Comment l'action raisonnable va constamment avoir lieu tant que les Etats constitutionnels sont obligés – pour des raisons de sécurité – à rester des monstres froids ? Comment ces Etats vont déterminer les autres acteurs rationnels à jouer un jeu coopératif ? Comment les forts seront convaincus à renoncer à la force ?

Il se peut que les réponses données (ou seulement rendues possibles) par la philosophie politique de Weil ne soient pas satisfaisantes sur le plan de l'action. Mais elle nous permet de construire des questions et des réponses possibles, à travers lesquelles une compréhension peut avoir lieu, et cette compréhension pourra guider la discussion. L'une des questions essentielles en matière de politique internationale à laquelle répond Weil est celle qui concerne la dispute entre réalisme et idéalisme, toujours par rapport à l'attitude de l'Etat constitutionnel. Pour les réalistes et les néo-réalistes, la politique peut bien être libérale à l'intérieur (une démocratie libérale, en occurrence), mais une fois que l'Etat libéral doit agir sur la scène internationale, il se voit obligé – par la nécessité – de mener une politique externe réaliste. Selon cet argument, on ne peut pas déceler, en règle générale, le caractère d'un régime politique, en prenant comme critère ses actions internationales. Pour les philosophes réalistes, l'action politique n'est que la manifestation de la nature humaine telle que Machiavelli et Hobbes l'ont définie : elle est de fait soumise à la pression des circonstances, donc l'homme agit rationnellement aveugle. Néanmoins, souvent, pour être efficace, il faut une justification. En temps

de guerre, le vainqueur doit maîtriser un discours pour maintenir la paix, et le discours efficace c'est le discours vrai, c'est à dire juste. Dans le monde moderne, il est impossible d'être efficace sans être juste¹² ou, ce qui est la même chose, sans convaincre les gens de sa justice. Mais afin de convaincre les autres de sa justice, éventuellement de leur imposer sa propre vision de la justice, il faut deux choses : a) une certaine efficacité sur le plan du discours (et cette efficacité n'est pas celle de la violence) ; b) un certain intérêt de la part de celui qui est le destinataire de ce discours. Concernant le premier point, il faut préciser ce qui en résulte, à savoir que la justice n'est pas définie une fois pour toutes : elle est sujette à des révisions (*pax romana*, *pax britannica*, *pax americana* ne sont que des expressions qui montrent à quel point est historique l'élaboration du concept de justice sur le plan international). Quant au deuxième point, il est à noter que la réceptivité des gens pour le discours est – déjà – réceptivité pour l'efficacité qui est capable de se montrer comme discours et justice. Dans le langage de Weil, on peut dire que, sur le plan de l'histoire, est vraiment vainqueur celui qui sait éduquer les peuples. Mais, toujours sur le même plan, il n'y pas d'éducateur qui n'ait pas su s'éduquer lui-même ou se faire éduqué par un autre.¹³

C'est ainsi qu'il faut comprendre l'action raisonnable de l'Etat constitutionnel, soit-il réaliste, dans les affaires internationales. La ruse de la raison dont nous avons parlé au début consiste dans le fait que, si cet Etat n'avait pas été réaliste, l'action raisonnable n'aurait pas été possible sur le plan international. C'est pour cette raison que Weil était à la fois content et mécontent de la mise en œuvre des institutions internationales. Il avait saisi que les Etats constitutionnels forts n'étaient pas prêts à renoncer à la force pour l'amour de leur Constitution ; en même temps, il avait vu, bien avant Rawls, que la justice est une vertu des institutions, non des acteurs qui participent au jeu social. Pour la politique mondiale, la conséquence en est qu'il n'est pas besoin, en vue de la paix perpétuelle, que tous les Etats soient constitutionnels, comme Kant le voulait. La participation à la discussion peut conduire, en principe, à la transformation des Etats autocratiques en Etat

¹² Mais peut-être que cette exigence vaut aussi pour les époques révolues, si on tient compte de l'idée de Weil quant à l'historicité de ce que l'on appelle « droit naturel ».

¹³ Les Mongols ont été, à l'époque de Gengis Khan des grands guerriers, mais ils n'ont pas été des vainqueurs puisque, n'étant pas éduqués, ils n'avaient pas de discours. Les Nazis aurait pu détruire le monde, pas la conquérir, parce qu'ils avaient enfermé le discours dans l'efficacité de la violence pure : l'éducation à la violence pure étant en soi un projet démoniaque.

constitutionnels. Mais, selon Weil, l'Etat constitutionnel pourra être réalisé partout où des conditions historiques particulières ne s'opposent pas à sa réalisation. Là où les conditions de l'Etat constitutionnel ne peuvent pas être réalisées, c'est l'Etat autocratique qui, étant éduqué par la nécessité de la rationalité moderne, se chargera de l'éducation de ses citoyens en vue de l'harmonisation de leur morale vivante avec les exigences de la société mondiale.

Mais pour cela, il faudrait que la tendance qui se montrait à Weil au lendemain de la guerre mondiale soit vraie. Il est possible de penser un modèle alternatif pour la tendance, qui est celui du cycle. Ce modèle a été développé dans les théories des relations internationales par l'école néo-réaliste (cf. Gilpin 1981; Modelski 1978; Thompson 1988). Ce qui donne plus d'autorité à ce modèle – modèle de la guerre hégémonique – c'est la possibilité de valider l'hypothèse du cycle sur le plan de l'économie et de la société (cf. Goldstein 1985 & 1987). La crise du capitalisme constitue maintenant, après 50 ans de mondialisation et d'institutionnalisation de la vie internationale, la raison d'un nouveau débat entre réalistes et idéalistes. Mais le vrai problème, celui qui aurait capté toute l'attention de Weil, est celui de la lutte pour la reconnaissance. En effet, c'est ici que le modèle du cycle devient plus intéressant, car il met en question la rationalité de la société moderne. Il s'agit de l'échec du modèle occidental de transformation de la société, modèle issu de la Révolution Française, et du retour à un modèle de Révolution qui avait existé partout dans le monde avant la Révolution Française. Les mouvements sociaux dans les pays de l'Islam, inspirés par la Révolution Islamique, mais entretenus pas une sous-culture de la violence pure et destructrice, constituent des événements qui mettent sérieusement en question la possibilité de l'Etat Mondial auquel paraissait conduire, naturellement, la globalisation. En même temps, on peut penser que l'idée même de la crise est une source de scepticisme qui empêche les Etats à maintenir la prise sur les individus afin de les faire éduquer à la rationalité. La décroissance économique et la délocalisation de la production peuvent constituer des points de mise en doute du modèle de rationalité issu de la société industrielle moderne et de la philosophie des Lumières. A l'heure de la « société du risque », les crises sanitaires, nucléaires et environnementales peuvent bloquer le processus de mondialisation pour la simple raison que la mondialisation peut offrir des solutions à des problèmes anciens, mais peut générer des nouveaux problèmes.

References

- BUZAN, Barry. 1983. *People, States, Fear: The National Security Problem in International Relations*. Brighton: Wheatsheaf Books.
- CANIVEZ, Patrice. 1999. *Weil*. Paris : Les Belles Lettres.
- GILPIN, Robert. 1981. *War and Change in World Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- GOLDSTEIN, Joshua S. 1985. « Kondratieff Waves as War Cycles ». *International Studies Quarterly* 29(4): 411-444.
- GOLDSTEIN, Joshua S. 1987. « Long Waves in War, Production, Prices and Wages ». *Journal of Conflict Resolution* 31(4): 573-600.
- GOLDSTONE, Jack A. 1989. « Révolutions dans l'histoire et histoire de la révolution ». *Revue française de sociologie*, 30(3): 405-429.
- KEOHANE, Robert O. 1993. « Institutional Theory and the Realist Challenge after the Cold War ». In *Neorealism and Neoliberalism: The Contemporary Debate*, edited by D. A. Baldwin, 269-300. New York: Columbia University Press.
- KIRSCHER, Gilbert. 1992. *Figures de la violence et de la modernité. Essais sur la philosophie d'Eric Weil*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- MODELSKI, George. 1978. « The Long Cycle of Global Politics and the Nation-State ». *Comparative Studies in Society and History* 20(2): 214-235.
- STEFANACHI, Bogdan. 2001. "Human Security: A Normative Perspective." *Meta: Research in Hermeneutics, Phenomenology and Practical Philosophy* III(2) : 404-430.
- STIGLITZ, Joseph E. 2006. *Making Globalization Work*. New York: W.W Norton and Company.
- THOMPSON, W.R. 1988. *On Global War: Historical-Structural Approaches to World Politics*. Columbia: University of South Carolina Press.
- TOCQUEVILLE, Alexis de. 2012. *De la démocratie en Amérique*. Paris : Institut Coppet.
- WALZER, Michael. 1977. *Just and Unjust Wars: A Moral Argument with Historical Illustrations*. New York: Basic Books.
- WALLERSTEIN, Immanuel. 1996. « Restructuration capitaliste et le système-monde ». *Agone*, 16.
- WEIL, Eric, *Philosophie politique*. Paris : Vrin, 1954.